

# Chronique au sujet de la trajectoire de vie de Rose Gilbert

## - Quelques éléments généalogiques et descriptions du style de vie - Partie 1

par Gervais Deschênes, Ph. D

« Oublier ses ancêtres, c'est être un arbre sans racine, un ruisseau sans source ».

- Proverbe chinois

### Lignée de Rose Gilbert vers son ancêtre Catherine Lejeune et François Savoie

Catherine Lejeune* (-1633-)	Mariage à Port-Royal en Acadie* vers 1651	François Savoie* (-1621-)
Andrée Savoie** (-1667-)	Mariage à Port-Royal en Acadie* vers 1683	Jean Préjean** (-1651-1733)
Anne Préjean** (-1687-1732)	Mariage à Port-Royal en Acadie* le 27 juillet 1705	François Pitre* (1682-1725)
Agnès Pitre** (1719-1781)	Mariage à Port-Royal en Acadie* vers 1738	Jean-Baptiste Boudreau** (vers 1715-1760)
François Boudreau** (1739-1825)	Mariage à Baie-Saint-Paul en Charlevoix* le 20 juillet 1768	Marie-Sophie Martel** (1747-1797)
Pierre Boudreau** (1790-)	Mariage à La Malbaie en Charlevoix* le 9 octobre 1810	Scolastique Gagné** (-1790-)
Perpéligne Boudreau** (-1815-)	Mariage à La Malbaie en Charlevoix* le 6 février 1837	Jean Tremblay** (1813-1866)
Philomène Tremblay** (1847-)	Paroisse Saint-Dominique à Jonquière* le 26 février 1867	Joseph Bergeron** (1843-)
Marie Bergeron*** (1874-1931)	Mariage à Saint-Hilarion en Charlevoix* le 29 septembre 1894	Trefflé Gilbert*** (1859-1937)
Rose Gilbert* née le 1 <sup>er</sup> juin 1901 décédée le 28 mars 1997	Premier mariage à Saint-Cœur-de-Marie au Lac-Saint-Jean* le 9 avril 1923 Deuxième mariage à Saint-Cœur de Marie au Lac-Saint-Jean* le 6 juin 1933 Troisième mariage à Saint-Stanislas au Lac-Saint-Jean* le 10 juillet 1945	Charles Eugène Harvey** (1893-1930)  Georges Maltais** (1887-1940)  Augustin Tremblay** (1903-1981)

\*Recherche généalogique réalisée par Lynn Brisson/vérifiée par Diane Dufour, GFA<sup>1</sup>

\*\*Généalogie des familles Crêteau / genealogiedesfamillescrepeau.ca ; Généalogie des Landry à travers le monde/ mwlandry.ca, Généalogie du Québec et d'Amérique française/nosorigines.qc.ca

\*\*\* Jules Garneau (2014). *La descendance de Pierre Gilbert, Capitaine de vaisseau : Petite-Rivière-Saint-François à partir de 1756*, à compte d'auteur.

Ce que nous allons retracer dans les lignes qui vont suivre est le récit d'un membre de la grande famille des *Gilbert* et de ses affiliations ancestrales. Ce patronyme a façonné au fil des années l'histoire sacrale tout autant au Lac-Saint-Jean, mais également un peu partout dans la belle province du Québec. De son nom de baptême Marie Rose Florence Gilbert né le 1<sup>er</sup> juin 1901 à St-Hilarion en Charlevoix a certes été une source d'émerveillement et de fierté pour son père Trefflé Gilbert et sa mère Marie Bergeron. Au cours de sa vie des plus tumultueuses, tout son entourage la reconnaissait intimement par son nom familier de Rose. Force est de certifier que la destinée de cette dame de cœur s'inscrit à ce qui se dévoile hors de la banalité d'une vie sans histoire. Presque centenaire, elle a été en mesure d'entrevoir sous son regard pudique les grands changements socio-historiques du XX<sup>e</sup> siècle. Son existence terrestre témoigne d'un courage exemplaire puisque Rose a été éprouvée par des événements troublants dus aux décès de ses trois époux : Charles-Eugène Harvey, Georges Maltais et Augustin Tremblay. Malgré des moments de peines ainsi que de chagrin encourus par ces tristes expériences de mortalité et suite à des déboires au plan matériel afin de nourrir sa famille, elle a dignement surmonté comme bien d'autres matriarches du Québec ces maintes épreuves de la vie qui l'a fait grandir spirituellement vers Dieu.

D'emblée, il est étonnant de constater que la lignée ancestrale de Rose Gilbert prend ses origines en Acadie dès la fondation de la Nouvelle-France. En effet, celle-ci remonte jusqu'à Catherine Lejeune (~1633–), une des mères de l'Acadie, et de François Savoie (~1621–) qui seraient arrivés dans cette région de l'est du Canada dans les années 1640. De ce mariage naîtront neuf enfants. Il est évoqué par Savard (2016) que ce Savoie serait venue à Port-Royal<sup>2</sup> en Acadie comme engagé dans le cadre de contrats habituels de trois ans. Au terme de son dernier contrat, il s'est marié avec Catherine Lejeune

vers 1651 dans ce bastion français. Le recensement de 1671 de Port-Royal affirme que ce pionnier de l'Acadie était âgé de 50 ans et qu'il détenait quatre bêtes à cornes cultivant six arpents de terre (Savard, 2016). En tenant compte de la variable socio-historique, relevons par ailleurs que le bastion de Port-Royal fut la première colonie française des plus importantes. Pour la nouvelle nation francophone en Acadie, il est pertinent d'affirmer que : « Nous sommes tous des enfants de la Nouvelle-France » (Savard, 2016, p. 9) sachant parallèlement que nos ancêtres ont subi des humiliations difficiles à écarter de la mémoire telle que la déportation acadienne vers 1755. Cette opération militaire anglaise cherchait entre autres choses à imposer par des gestes violents les valeurs culturelles ainsi que religieuses liées au protestantisme sur une autre culture représentée par les familles acadiennes francophones insoumises tandis que les autres se sont anglicisées au cours des années par une assimilation progressive. Autrement dit, la déportation acadienne s'est caractérisée par la malveillance anglophone de cette époque à ne pas reconnaître dans un profond respect les richesses de la langue française et de la foi catholique de ces temps passés. C'est avec le sentiment du désespoir que les Acadiens ont souffert cet exil. Ils ont été contraints à lutter farouchement afin de demeurer en vie avec comme seule arme de défense la pitié et la compassion qu'occasionnaient autour d'eux leurs conditions de vie d'indigents et de malheureux. Ce fut ensuite un long et laborieux retour vers leur terre natale<sup>3</sup> et la lente reconstruction de leur environnement naturel malgré les difficultés à faire reconnaître ce drame socio-historique. En effet, le gouvernement canadien n'a pas prononcé d'excuse jusqu'à aujourd'hui à l'égard de cette question névralgique qui compromet l'unité nationale. Il s'agit de convenir ici que la déportation acadienne fait partie intégrante d'une page sombre de l'histoire du Canada.



Rose Gilbert

C'est dans ce contexte de la déportation acadienne que les ancêtres de Rose reçoivent leur lot injustifié de malheur. Ainsi, concernant plus précisément Jean-Baptiste Boudreau (1715–1760) et Agnès Pitre (1719–1781) qui sont ses aïeux à la quatrième génération, il ne semble pas qu'ils aient été mêlés directement aux sévices commis dans le carcan de cette infamie. Pour ce couple ainsi que pour d'autres familles acadiennes, il était plus que vital et impératif de fuir ces lieux causés par la persécution anglaise. Ainsi, l'époux Jean-

Baptiste Boudreau décéda à l'âge de 45 ans le 9 janvier 1760 à Saint-Joachim, une paroisse tout près du Fort de Québec. Aucun détail sur son décès n'a été découvert jusqu'à maintenant. Il est permis de s'interroger sur la nature de sa mort à un très jeune âge pendant que ce coin de pays était occupé militairement après la victoire des troupes anglaises à la bataille des plaines d'Abraham le 13 septembre 1759. Au sujet de son épouse Agnès Pitre, celle-ci rendit l'âme à l'âge de 62 ans le 27 mai 1781 à l'Île-aux-Coudres à Charlevoix.

### La lignée ancestrale des *Gilbert* de la matriarche Rose

Angélique Dufour** (1736–1811)	Mariage à Petite-Rivière-Saint-François** le 26 janvier 1756	Pierre Gilbert** (1724–1771)
Marie-Luce Simard** (1767–1836)	Mariage à Baie-Saint-Paul** le 21 janvier 1788	David Gilbert** (1769–1814)
Adélaïde Rochette*** (1811–1881)	Mariage à La Malbaie** le 8 février 1831	François Gilbert** (1807–1873)
Marie-Archange Savard** (1828–1891)	Mariage à Port-Royal en Acadie** le 20 juin 1854	David Gilbert** (1832–1893)
Marie Bergeron** (1874–1891)	Mariage à Saint-Hilarion en Charlevoix** le 29 septembre 1894	Trefflé Gilbert** (1859–1937)
Rose Gilbert* née le 1er juin 1901 décédée le 28 mars 1997	Premier mariage à Saint-Cœur-de-Marie au Lac-Saint-Jean * le 9 avril 1923 Deuxième mariage à Saint-Cœur de Marie au Lac-Saint-Jean* le 6 juin 1933 Troisième mariage à Saint-Stanislas au Lac-Saint-Jean* le 10 juillet 1945	Charles Eugène Harvey*** (1893–1930)  Georges Maltais*** (1887–1940)  Augustin Tremblay*** (1903–1981)

\* Vérifiée par Diane Dufour, GFA

\*\*Jules Garneau (2014). *La descendance de Pierre Gilbert, Capitaine de vaisseau : Petite-Rivière-Saint-François à partir de 1756*, à compte d'auteur.

\*\*\* Généalogie du Québec et d'Amérique française/nosorigines.qc.ca

Il est intéressant ici de souligner l'attachement filial de Rose avec son père Trefflé Gilbert. En ce sens, tous deux ont le privilège indéniable de provenir d'une lignée ancestrale ayant contribué à ce qui nous identifie le plus aujourd'hui à partir de la région de Charlevoix plus précisément à Petite-Rivière-Saint-François. Ainsi, l'histoire épique de leur ancêtre Gilbert en Nouvelle-France remonte à l'année 1756 en la personne du capitaine de vaisseau français

Pierre Gilbert<sup>4</sup>, né ou baptisé le 25 août 1724 dans le hameau du Vigneau à la paroisse de Saint-Seurin de la ville de Barbezieux à Saint-Onge en France. Reprenons brièvement l'ensemble des faits marquants qui a déterminé la destinée de cet aventurier des mers afin de mieux comprendre nos origines ancestrales dans ce qui, faut-il le signaler encore une fois, nous constituent au plus profond de nous-mêmes. D'après Garneau (2014), Pierre Gilbert a navigué

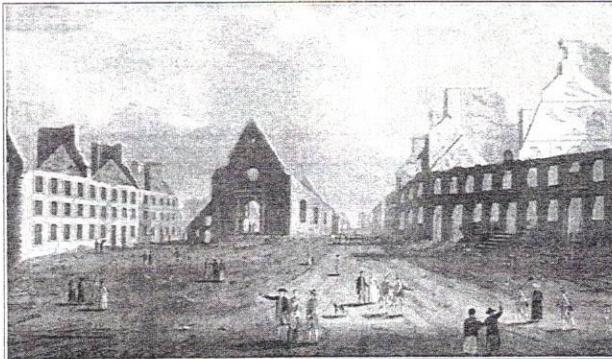
avec audace en affrontant tous les dangers en haute mer soient l'océan Atlantique, du golf et du fleuve Saint-Laurent à une époque imprégnée d'une technologie élémentaire des bateaux et des risques d'accident maritimes qui pouvaient s'ensuivre. Il était capitaine au long cours du brigantin *La Marianne* étant un navire de pêche à deux-mâts de cent-quatre-vingts tonnes armé de quatre canons de peu d'envergure tirant des boulets d'une livre et demie ainsi que de trois livres. Ceux-ci ne pouvaient manifestement pas rivaliser avec les navires de guerre des adversaires anglais lourdement armés. Les canons du brigantin *La Marianne* de Pierre Gilbert servaient surtout à des fins dissuasives contre des attaques possibles venant de quelques brigands des mers. Ce bâtiment ponté était donc conçu pour pécher la morue sur le Grand Banc de Terre-Neuve. L'équipage était composé de douze marins accoutumés aux situations pénibles de la mer dont le capitaine Pierre Gilbert, l'adjoint Louis Brun, le maître d'équipage, le patron de chaloupe et un autre officier. En plus de la cargaison en ballots de fourrures d'animaux c'est-à-dire plus précisément de renards rouges, de chevreuils, de martres, de carcajous, d'originaux, de chats, de loups, d'ours, de pecans, de castors, de loutres ainsi que des barriques d'huile de morue, de poisson et de loup-marlin, le brigantin *La Marianne* pouvait transporter neuf passagers en son bord. Autour du 3 novembre 1757 soit peu après la déclaration de la guerre de Sept Ans le 17 mai 1756 en Europe opposant entre autres la France à l'Angleterre, Pierre Gilbert quitta le port de Québec pour *La Rochelle*. À travers son parcours de pêche, ce marin plein de ténacité chercha à esquiver toute escarmouche ou rapport direct avec les navires de guerre anglais. Toutefois, cela fut une perte de temps et d'énergie inutile puisqu'il a été finalement capturé à titre de prisonnier de guerre. Son navire fut alors réquisitionné de force et sa cargaison de peaux de fourrures confisquées comme butins de guerre par le capitaine anglais Snow étant en quelque sorte un gardien, car règle générale les officiers anglais pouvaient être impitoyable en temps de guerre ne faisant pas de quartier tout en respectant le droit de la mer<sup>5</sup>. Ainsi, captif à l'âge de 33 ans à l'Île Jersey, Pierre Gilbert a enduré contre son gré vingt interrogatoires expliquant ses activités maritimes marchandes non belliqueuses. Il fut relâché sans

doute parce qu'il ne représentait pas une menace probante pour la flotte anglaise comme le sous-entend Garneau (2014, p. 75) :

Mais comment Pierre Gilbert a-t-il été libéré par les Anglais et a-t-il quitté l'île Jersey après les séances d'interrogatoires auxquelles il a été soumis ? Les recherches n'ont rien rapporté à ce sujet. Il a peut-être bénéficié d'un échange de prisonniers de guerre anglais-français, ce qui était chose courante entre ennemis. D'autres motifs pourraient avoir conduit les autorités de l'amirauté anglaise à le relâcher, comme la contrainte à piloter un navire anglais dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent. Peut-être s'est-il évadé de l'île Jersey et a réussi à rejoindre les côtes françaises pour ensuite revenir au Canada avec un navire français ? Une autre possibilité serait que les Anglais, satisfaits d'avoir saisi un navire et une cargaison sans combattre, aient libéré les prisonniers.

Peu avant sa capture par les Anglais, Pierre Gilbert se maria le 26 janvier 1756 à Angélique Dufour (1736–1811) à Petite-Rivière-Saint-François. Il revint vers son épouse après sa captivité. Il est alors engagé comme bien d'autres de ses concitoyens à faire face à une pénurie de vivres en raison des affres de la guerre de Sept Ans (1756–1763) étant qualifiée de conflit mondial pour l'époque. À cela, il s'agit de remettre en mémoire ce temps naguère lorsque les adversaires anglais dans leur montée vers le haut lieu du Fort de Québec cherchaient en premier lieu à avoir la main mise sur les colons francophones en pillant et brûlant des maisons, des presbytères<sup>6</sup>, des fermes ainsi que des terres agricoles le long des deux rives de la vallée du Saint-Laurent tout en s'approvisionnant au détriment de la qualité de vie de la population (Aubert de Gaspé, 1863/2002)<sup>7</sup>. La guerre de la Conquête fut une période socio-historique à laquelle les colons de la Nouvelle-France étaient convoqués à rester neutre face au conflit (Trudel, 1954). De fait, ils ne pouvaient offrir de résistance armée devant des soldats aguerris sans risquer une mort certaine. Toutefois, devant ce qui était inacceptable pour nos ancêtres colonisateurs, certains jugeaient plus que nécessaire de prendre les armes pour défendre leur vie, leur famille et leur propriété, mais la résistance non pacifique au mal a certes eu ses répercussions socio-historiques. De même, ces péripéties ont marqué l'imaginaire à propos de l'épopée de notre beau pays qu'est le Canada plus particulièrement à la bataille des plaines d'Abraham<sup>8</sup> nous rappelant que la plupart

des colons francophones ont ressenti le sentiment d'être abandonnés dans leur misère par la mère patrie qu'était le royaume de France. Il est donc à-propos d'affirmer que c'est dans ces conditions socio-historiques tourmentées qu'a vécu Pierre Gilbert et sa famille.



### Vestige du Fort de Québec après la bataille des plaines Abraham

Ce dessin créé en 1761 par Richard Short (naissance et mortalité, date inconnue) représente l'église Notre-Dame-des-Victoires. Pour les historiens Lacoursière, Vaugeois et Provencher (1969), ce dessin illustre l'ampleur de la destruction presque totale de la basse-ville suivant les bombardements par l'artillerie anglaise lors de l'asservissement de Québec en 1759. Ainsi, la destruction des toits des maisons démontre d'une manière effarante la mainmise des attaques anglaises.

Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A8ge\\_de\\_Qu%C3%A9bec\\_\(1759\)#/media/Fichier:Apr%C3%A8s\\_guerre.jpg](https://fr.wikipedia.org/wiki/S%C3%A8ge_de_Qu%C3%A9bec_(1759)#/media/Fichier:Apr%C3%A8s_guerre.jpg)

Dès le début des hostilités avec les adversaires anglais, Pierre Gilbert a eu un enfant avec Angélique Dufour du nom de Louis (né le 12 novembre 1756/décédé le 5 juin 1811). Par la suite, tous deux se sont établis fort probablement à Baie-Saint-Paul. À cet endroit, ils ont vécu d'autres paternités et maternités à trois reprises en donnant au monde Joseph-Marie (né le 3 juin 1758/décédé le 29 octobre 1777), Angélique (née le 23 avril 1760/décédée à une date inconnue) et Jean-Baptiste (né le 8 octobre 1761/décédé le 10 janvier 1778). Un peu plus tard, ils procréèrent trois autres enfants à l'Île-aux-Coudres en la personne d'Ursule (née le 13 août 1764/décédée le 17 juillet 1830), de Charlotte (née le 24 mai 1767/décédée à une date inconnue) et de David (né le 23 novembre 1769/décédé le 13 avril 1814). Finalement, Pierre Gilbert est décédé à la force de l'âge le 11 décembre 1771 soit à 47 ans comme propriétaire

terrien à la paroisse Saint-Louis de l'Île-aux-Coudres tandis que son épouse Angélique Dufour est décédée à l'âge de 75 ans à Saint-André de Kamouraska.

### À suivre . . .

### Références

- Alexandra Arellano (2005). Les Fêtes de la Nouvel-le-France de Québec ou le renouvellement festif du fait français. Dans Lucie K. Morisset & Patrick Dieudonné (dir.), *Mémoires pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Québec : Nota Bene.
- Antonine Maillet (1979). *Pélagie-la-Charrette*. Paris : Grasset.
- Denis Savard (2016). *Racines acadiennes—Tome 1*. Lévis : Les Éditions de la francophonie.
- Gervais Deschênes (2018/partie 1). Note de recherche à propos de quelques personnages fabuleux à partir de l'ascendance ancestrale de Catherine de Baillon/Research paper about some famous personalities from the ancestral lineage of Catherine de Baillon. *Le Fribourgeois – La voix de l'Association « Les descendants de Pierre Miville »*, 27(1), 16–23.
- Henry John Temple (1784–1865). <[https://fr.wikipedia.org/wiki/Henry\\_John\\_Temple\\_\(3e\\_vicomte\\_Palmerston\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Henry_John_Temple_(3e_vicomte_Palmerston))>.
- Histoire (2) : Le Régime britannique (1760–1840) <[http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC\\_s2\\_Britannique.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HISTfrQC_s2_Britannique.htm)>.
- Jacques Lacoursière, Denis Vaugeois, & Jean Provencher (1969). *Canada – Québec synthèse historique*. Ottawa : Édition du renouveau pédagogique.
- Jules Garneau (2014). *La descendance de Pierre Gilbert, capitaine de vaisseau*. à compte d'auteur.
- Marcel Trudel (1954). Les églises ont-elles souffert de la conquête ? *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(1), p. 25–71.
- Philippe Aubert de Gaspé (1863/2002). *Les anciens Canadiens*. Montréal : Boréal compact.
- Roger Cailliois (1938). *Le mythe et l'homme*. Paris : Gallimard.
- Voltaire (1757). *Lettre à Mathis – Augustin de Paradis de Moncrif*.
- William Shakespeare (1611/2011). *Macbeth*. Paris : Petits Classiques Larousse.

<sup>1</sup> Les sources consultées sont : Fonds Drouin (Ancestry), FamilySearch, Programme de recherche en démographie historique (PRDH), BMS2000, généalogie des Français d'Amérique du Nord, Bona Arsenault « Histoire de généalogie des Acadiens, 2 Port-Royal, Annapolis Royal, Nouvelle-Écosse », Lafrance, mesaieux, [genealogie-acadienne.net](http://genealogie-acadienne.net)

<sup>2</sup> Assisté du grand navigateur, explorateur, cartographe, géographe, chroniqueur, commandant, soldat et colonisateur Samuel de Champlain (vers 1574–1635), Pierre Dugua de Mons (vers 1558–1628) établit en 1604 environ 80 colons sur l'Île Sainte-Croix dont 35 moururent apparemment du scorbut provoqué par l'insuffisance en vitamine C. L'année suivante en 1605, la petite colonie française se repositionne à Port-Royal qui fut manifestement le lieu de résidence de Catherine Lejeune et de François Savoie. Dans sa quête exploratrice, ce même Champlain fonda un peu plus tard un poste de traite en 1608 à Québec étant le berceau familial de la nation francophone en Amérique évoquant d'une manière continue *le fait français* par les fêtes qui l'identifient (Arellano, 2005). Samuel de Champlain a tout d'abord exploré vers 1600 certaines régions de l'Amérique du Sud. Il fut témoin bien malgré lui des actes de barbarie qui y étaient commis puisque lors de l'Inquisition espagnole, les indigènes étaient brûlés vifs au grand air sans vergogne ou subissaient la bastonnade pour des manquements religieux. Ce fut l'époque dont certains Européens véhiculaient la croyance que les indigènes n'étaient pas pourvus d'une âme humaine. Samuel de Champlain réalisa onze voyages en Nouvelle-France. Il visita principalement les côtes de la Nouvelle-Angleterre, l'est de la Nouvelle-France, le golf et le fleuve Saint-Laurent, le lac Champlain ainsi que les périphéries des Grands Lacs. Notons également qu'il a lui-même été contraint d'utiliser une violence excessive pour défendre sa vie ou sans doute par simple plaisir à faire le mal. Ainsi, il eut maille à partir avec la tribu iroquoise dans sa quête exploratrice hâtive en Nouvelle-France tuant dans une escarmouche deux Iroquois. La colonisation de ce Nouveau Monde l'exigeait, semble-t-il, en dépit des contradictions morales provoquées par cette action meurtrière. Quoi qu'il en soit, cet événement socio-historique fut par surcroît l'une des causes motivant les Iroquois à ne pas se définir comme des alliés naturels des Français. Cela reste un épisode de l'histoire fort regrettable d'un monde sédentaire représenté par les Européens ayant voulu imposer ses normes religieuses sur un monde nomade que sont les peuples autochtones ayant été trop souvent outragés durant l'histoire nord-américaine.

<sup>3</sup> Bien consulter le roman d'Antonine Maillet (1979). *Pélagie-la-Charrette*. Paris : Grasset.

<sup>4</sup> La plupart des informations sur la trajectoire de vie de Pierre Gilbert sont extraites de l'ouvrage suivant : Jules Garneau (2014). *La descendance de Pierre Gilbert, capitaine de vaisseau*. À compte d'auteur.

<sup>5</sup> L'une des règles non écrites du droit de la mer est celle de repêcher des eaux les ennemis voués inexorablement à une noyade indubitable.

<sup>6</sup> Le major général Wolfe (1727–1759) donna l'ordre de conquérir par la force des armes le territoire de la Nouvelle-France, mais il évita le plus que possible de détruire les églises étant des sites sacrés. Or, bien que ses instructions ont cherché formellement à épargner de la violence ces lieux de culte, il apparaît toutefois que des actes de profanation et de vols de cloches ou d'objets religieux, d'endommagement, de démolition ou d'occupations d'églises pour des fins militaires dans l'ensemble de la Nouvelle-France ont effectivement eu lieu au cours de cette opération militaire. Par ailleurs, soulignons que l'église à Petite-Rivière-Saint-François n'a pas été touchée dans la razzia menée par le capitaine Joseph Gorham (1725–1790) dont sa

cruauté au combat n'avait pas d'égal (cf. Trudel, 1954). De fait, ce soldat de carrière a respecté l'intégrité matérielle des églises autant dans la région de la rive nord couvrant La Malbaie jusqu'à Baie-Saint-Paul que celle de la rive sud à partir de Saint-Roch-des-Aulnais jusqu'à Rivière-Ouelle, où il exécuta avec ses incendiaires les actes de guerre de dévastation qui lui sont reprochés d'après les ordres du major général Wolfe.

<sup>7</sup> Il s'agit d'affirmer avant tout qu'il n'est pas possible de refaire l'histoire parce qu'en dernière analyse : « on ne devrait pas penser aux choses qui n'ont pas de remède ; ce qui est fait ne peut se défaire » (Shakespeare, 1605, p. 63). Aussi, la haine des Anglais ou le mépris du religieux sont des comportements détestables tout autant que la haine des Canadiens francophones, mais il est important toutefois de rétablir les faits socio-historiques et de bien saisir que la guerre est toujours une mauvaise affaire puisqu'il n'y a pas d'amis ou d'ennemis permanents, mais que des intérêts permanents (Temple). Dans ces temps jadis, faut-il le rappeler, le major général Wolfe voulait mater l'esprit de résistance des habitants de la colonie française en leur imposant une famine néfaste et ravageuse par ses actions militaires. Cela est un fait socio-historique incontestable. Cet Anglais haïssait jusqu'aux tréfonds de ses entrailles la nation francophone, mais il savait pertinemment bien qu'il devait respecter cette population colonisatrice pour des considérations religieuses. Dans sa fourberie, il voulait sans aucun doute appliquer des mesures draconiennes s'apparentant à une forme de génocide en vue de l'assimilation progressive de la nation francophone vivant en Nouvelle-France. Il a donc commencé sa guerre fratricide en ignorant sans doute que les Anglais et les Français ont des origines ancestrales communes, et ce, à partir de la victoire militaire à la bataille d'Hastings (1066) par les manœuvres des soldats commandés par le duc de Normandie Guillaume 1<sup>er</sup> le Conquérant (1035–1087) qui devint ainsi légitimement roi d'Angleterre (Deschênes, 2018/partie 1). En dernière analyse, la France et l'Angleterre étaient en 1759 deux pays chrétiens. Ainsi, il aurait été censé à se respecter comme il se devait en se gardant de se faire du mal mutuellement. Néanmoins, le major général Wolfe jeta donc « l'ancre en face du Bic, dans le Saint-Laurent près de Rimouski, le 18 juin [1759] : 49 navires de guerre, 76 navires de transport, 152 navires de débarquement, 25,000 soldats et marins (Garneau, 2018, p. 9). C'est ainsi que pendant tout l'été de 1759, rappelons-le, les Anglais entreprirent une guerre de saccage et de destruction sur la rive nord et la rive sud du Saint-Laurent afin d'aller conquérir le Fort de Québec en commettant des atrocités inouïes caractéristiques aux hommes de guerre voulant gagner la guerre à tout prix par des pratiques militaires douteuses telles que scalper les prisonniers de guerre ou semer la terreur chez d'innocentes victimes en incendiант les terres et les établissements agricoles. On peut dès lors se poser la question si cela ne pouvait faire l'objet d'actes de crimes de guerre à posteriori perpétrés envers les colons de la Nouvelle-France de ces temps d'autrefois (Garneau, 2018).

<sup>8</sup> Plusieurs facteurs ont été la cause de la défaite française en Nouvelle-France à cette bataille. Il y aurait ici long à discourir. Tout d'abord, pour la haute noblesse et les penseurs français, cette contrée n'était qu'une terre infertile et sans utilité. En effet, au siècle des Lumières, le génial et pacifiste Voltaire avait dans ses loisirs parmi ses conversations de

Salon la façon de parler en engendrant plus de conflits au lieu de chercher à les résoudre plus concrètement. Il avait eu même la prétention d'écrire cette affirmation lapidaire qu'on : « plaît ce pauvre genre humain qui s'égorgue dans notre continent à propos de quelques arpents de glace en Canada ». Cette vaste contrée était pour eux que des 'terres sauvages et inexplorées' que parcouraient les coureurs des bois recherchant la richesse grâce à la traite des fourrures ainsi qu'aux terres à défricher par l'entremise de quelques milliers de fermiers colonisateurs en Nouvelle-France. Ainsi, le roi Louis XV le Bien-Aimé (1710–1774) n'avait pas la force morale nécessaire pour envoyer des troupes suffisantes à défendre les colons de la Nouvelle-France contre les dangers d'une invasion anglaise. Il pensait fautivement qu'en gagnant la guerre en Europe, le sort des habitants de la Nouvelle-France aurait été résolu. Cependant, la Grande-Bretagne gouvernée par le roi George II (1727–1760), parlant le français comme première langue lors de son enfance, avait fait le pari qu'il gagnerait la guerre en contrôlant les mers avec une puissante flotte maritime militarisée. La prise de Québec par les Anglais ne fut qu'un parcours de trahison, de ruses et d'hypocrisie sans pareil des deux parties en présence. À titre d'exemple, Louis Joseph de Montcalm (1712–1759), natif de France et lieutenant-général des armées en Nouvelle-France ainsi que du Fort de Québec cultivait un sentiment d'orgueil et de jalousie sans borne envers Pierre de Rigaud de Vaudreuil (1698–1778) étant né dans la colonie en Nouvelle-France et nommé gouverneur de cette contrée (1755–1760). Leurs querelles constantes n'ont certes pas contribué à l'avenir prometteur de la colonie française en Nouvelle-France. Ainsi, la bonne communication comme principe de guerre ne fut pas respectée. Par ailleurs, Montcalm n'était pas obligé en définitive de sortir ses troupes à la suite de la trahison à l'Anse au Foulon qui permit aux adversaires anglais de s'organiser sur les plaines d'Abraham pour assiéger et conquérir le Fort de Québec. Il n'avait certes pas à livrer ouvertement la bataille devant les troupes anglaises et surtout face aux tactiques maléfiques du major général Wolfe avec sous ses ordres 4400 hommes valides composés des Rangers, des Irlandais, des Écossais, des mercenaires Suisses et Allemands : une armée bien préparée au combat sur un terrain plat à découvert. Or, c'est le mois de septembre et les troupes anglaises veulent l'affrontement le plus tôt possible avant l'hiver sans quoi ils devront rebrousser chemin dans la catastrophe. Nous pensons que Montcalm n'avait qu'à établir une stratégie de défense et de résistance tout en attendant les renforts successifs venant de Vaudreuil qui aurait pris inévitablement en revers les troupes anglaises et donner la victoire au Français. Toutefois, les lignes de communication étant brisées, la témérité de Montcalm le poussa dans une espèce de bravoure aveugle à chercher coûte que coûte une glorification d'une victoire militaire portée à son crédit personnel. Bien qu'il disposait de 4400 hommes formés à la hâte soit de 2000 réguliers, de miliciens, d'Amérindiens, de volontaires canadiens et d'Acadiens, la majorité de ces soldats n'avait aucun entraînement militaire des batailles rangées à l'europeenne. Ils étaient mal outillés avec des fusils sans baïonnettes et surtout très épousés par la longue marche depuis Beauport. D'autant plus que l'issue de la bataille des plaines d'Abraham est somme toute ironique : Wolfe et Montcalm moururent tous les deux sur le champ de

bataille malgré la victoire de l'un et la défaite irréversible de l'autre.

<sup>9</sup> Pour bien des personnes, il existe *un état de délire d'interprétation* (Caillois, 1938) quant au dénouement socio-historique de cette tragique bataille et de ses conséquences inaliénables. Ainsi, à titre d'exemple, les vainqueurs recherchent à reconstituer cette bataille et son dénouement fatal tandis que les perdants s'efforcent à pratiquer l'oubli en esquivant de reproduire annuellement cette reconstitution n'ayant aucun sens pour la nation franco-phone au Québec puisque plusieurs personnes veulent structurer pacifiquement leur identité usurpée. Ainsi, les personnes francophones au Québec sont amplement informé(e)s de ce qui en a coûté en souffrance imméritée par cette défaite et des efforts vains de certains anglophones cherchant l'assimilation progressive de la nation francophone en Amérique du Nord. Dans l'entendement de plusieurs Québécois(e)s revient cette fameuse expression populaire de *maudit français* ayant sans doute ses origines à partir de cette mésaventure parce que la mère patrie a tout simplement abandonné la Nouvelle-France et occasionné *le complexe du colonisé* que l'on reconnaît actuellement chez les francophones au Québec avec sa devise nationale *Je me souviens*. Bien évidemment, ce ne sont pas tous les Français qui sont visés ici, car plus qu'innombrables sont ceux ayant défendu avec courage la liberté des uns et des autres, mais les faits socio-historiques enseignent hélas l'esprit de mutin ou de révolte disproportionnée qui longe l'histoire de France. À titre d'exemple, le maréchal Pétain (1856–1951), un des artisans importants de la victoire de la guerre des tranchées lors de la Première Guerre mondiale (1914–1918) a été dans l'obligation de faire fusiller des mutins s'il voulait gagner la guerre durant les durs combats de 1917. Ainsi, il a toujours existé chez le peuple français cet esprit pacifiste pervers et insubordonné étant souvent la source causale des conflits guerriers. En effet, l'une des raisons du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale (1939–1945) fut le fait que la France avait refusé de s'armer convenablement pour dissuader l'Allemagne nazie parce qu'elle jugeait inacceptables certaines clauses du Traité de Versailles (1919). Hitler (1889–1945) et ses despotes ont su tirer profit de l'esprit de division de ses ennemis en s'armant militairement dans une perspective exponentielle pendant les années 30' pour être en mesure de traverser en quelques heures presque sans résistance voire librement les frontières françaises. Ce fut une guerre de mouvement toute azimute sans pareil pendant six ans. L'Allemagne nazie a ainsi combattu sur plusieurs fronts à la fois avec des adversaires qu'elle s'était elle-même créés en ne respectant pas les traités de non-intervention militaire qu'elle avait hypocritement signée auparavant avec ses pays frontaliers. Confirmons que la France a réussi à se relever des guerres du XX<sup>e</sup> siècle que par la vigueur et l'esprit de résistance de la grande majorité de ses soldats et civiles au prix du grand sacrifice de leur propre vie pour la sauvegarde de leur identité nationale. Certes, aujourd'hui plusieurs Français(e)s né(e)s en France prodiguent une profonde affection pour le Québec en nous accolant d'un surnom amical de 'petit cousin', mais derrière cette appellation, il est loisible de se questionner s'il n'y pas derrière ce sobriquet une connotation péjorative ou de condescendance, allez savoir ! Pour récapituler, une personne pratiquant le pacifisme authentique est celle qui exerce à notre point de vue la prière à l'égard des ennemis.